



PEDT (Projet Educatif de Territoire) 2017-2020

Après 3 années de mise en place des rythmes scolaires, et au moment du renouvellement du PEDT, la Commune a souhaité faire un état des lieux et a demandé un accompagnement spécifique à Madame Anne Favier, chargée de mission écoles et territoires au CDG 38 (centre de gestion).

Ce travail effectué avec les différents partenaires éducatifs : enseignants, parents, élus, personnel de la collectivité, DDEN, CAF, ... a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives d'actions en direction des enfants.

Les agents encadrant vos enfants sont aujourd'hui titulaires du BAFA, et certains d'entre eux ont un perfectionnement dans des activités spécifiques. Tout le personnel communal est titulaire du diplôme de premiers secours.

Cette volonté de professionnalisation du personnel reste une priorité et cette année encore, il est prévu que chacun parte en formation en lien avec l'encadrement, la pédagogie, les postures professionnelles.

A l'écoute des parents, des réorganisations matérielles et logistiques sont en place. L'aménagement des salles de restauration scolaire permet plus de convivialité et contribue à minorer l'ambiance sonore des repas. La nouvelle répartition des tâches de nos agents de restauration répond aux exigences de leurs missions respectives et aux normes d'hygiène imposées. Les animatrices supervisent le repas, aident les enfants à se servir seuls.

Cette démarche éducative contribue à l'autonomie de l'enfant :

« L'adulte fait pour moi ; l'adulte me montre comment faire ; je fais avec l'aide de l'adulte ; je sais faire seul ».

L'agent en charge de la préparation des repas reste à son poste dans l'enceinte de la cuisine.

Les enfants de l'école élémentaire ont un planning à disposition pour s'inscrire à la mise en place et à la desserte des tables. En s'inscrivant, ils s'engagent à participer, ils sont « acteurs » au côté des adultes.

De cette réflexion, de cette réorganisation, de ces échanges initiés par la Commune avec les différents partenaires, émerge un socle de valeurs éducatives : l'estime de soi, le partage, la bienveillance, le respect des rythmes, le respect des autres et des espaces communs et l'autonomie de l'enfant.

La commune souhaite soutenir et promouvoir au travers de toutes les actions du PEDT ces valeurs fondamentales.

Un suivi et une évaluation seront assurés par des réunions avec le personnel encadrant les enfants d'une part et par un comité de pilotage associant les différents partenaires d'autre part.

Vendredi 30 juin 2017

Commission des affaires scolaires